

AVIS PUBLIC

AUX PERSONNES INTÉRESSÉES PAR LE PROJET DE RÈGLEMENT NUMÉRO 395-2024 MODIFIANT LE RÈGLEMENT DE ZONAGE NUMÉRO 270-2019 DE LA VILLE DE WARWICK

EST PAR LES PRESENTES DONNÉ par la soussignée, madame Karine Larose, greffière de la Ville de Warwick, QUE :

Lors d'une séance ordinaire tenue le 4 novembre 2024, le conseil municipal de la Ville de Warwick a adopté le premier projet de règlement intitulé « Règlement numéro 395-2024 modifiant le Règlement de zonage numéro 270-2019 de la Ville de Warwick ».

Ce projet de règlement a pour objet d'autoriser l'usage « Lieu de dépôt de contenants consignés » dans la zone commerciale C-2, dans les secteurs de la rue du Centre-Sportif, à la hauteur de l'épicerie IGA Marché A. Desrochers inc., ainsi que dans le secteur de l'intersection de la route Saint-Albert et de la rue de l'Hôtel-de-Ville.

Une assemblée publique de consultation aura lieu le 2 décembre 2024, à 18 h 30 à l'hôtel de ville situé au 8, rue de l'Hôtel-de-Ville à Warwick.

Cette assemblée de consultation permettra au conseil d'expliquer le projet de règlement et les conséquences de son adoption et d'entendre les personnes et organismes qui désirent s'exprimer.

Aussi, toute personne intéressée pourra transmettre ses commentaires écrits à l'égard de ce projet au plus tard le vendredi 29 novembre 2024, soit par courriel à directiongenerale@villedewarwick.quebec ou par la poste au 8, rue de l'Hôtel-de-Ville, Warwick (Québec), J0A 1M0.

Le projet de règlement ainsi que la description ou l'illustration des zones touchées par le projet de règlement peuvent être consultés à l'hôtel de ville ou sur le site Internet de la Ville, à l'adresse suivante : <https://villedewarwick.quebec/avis-publics>.

Ce projet comprend des dispositions propres à un règlement susceptible d'approbation référendaire.

DONNÉ À LA VILLE DE WARWICK, ce 7^e jour de novembre 2024.

A handwritten signature in blue ink that reads "Karine Larose".

Karine Larose,
Greffière